

Par Balliram Baball

Jusqu'à récemment, les pouvoirs publics et les banques centrales ont accordé peu d'attention ou de ressources aux questions de la dette extérieure du secteur privé (DESP) ou à l'enregistrement de ses données. Ils ont toujours privilégié la dette contractée et avalisée par l'État. Des expériences récentes ont toutefois révélé qu'il convenait d'accorder plus d'importance au suivi de la DESP.

Ce document aborde les éléments essentiels de cette dette et vise à alerter les gestionnaires de la dette des principaux défis à relever dans l'élaboration et le renforcement des systèmes de suivi. Il explique pourquoi l'on prête désormais une attention accrue au suivi de la DESP, ce qu'on entend par la DESP, comment son suivi diffère de celui de la dette contractée et avalisée par l'État, et en quoi ce suivi est fortement tributaire du taux de change. Le document formule d'autre part un certain nombre de recommandations sur les éléments clés à prendre en considération lors de l'élaboration et du renforcement des systèmes de suivi.

[Suivi de la dette extérieure du secteur privé: considérations et défis](#)